

Contribution de l'UNI sur le service civique

Dès la fin du service militaire en France, des voix se sont élevées pour demander son remplacement par un dispositif civil permettant d'assurer certaines des fonctions qu'il était sensé réaliser : brassage social, apprentissage des valeurs civiques et d'engagement, égalité de tous devant l'uniforme

Les émeutes en banlieue de l'automne 2005 ont renforcé, dans l'opinion publique, le sentiment, certainement justifié, qu'une partie de la jeunesse manquait cruellement de repères. C'est dans ce contexte que le débat sur la nécessité d'instaurer un service civil obligatoire a été relancé.

Quelques dispositifs existaient depuis plusieurs années (volontariat de cohésion sociale, volontariat associatif, service civil volontaire ...). Au cours de la campagne présidentielle, les principaux candidats ont exprimé leur souhait de les regrouper sous un seul et même statut et, de rendre ce dernier obligatoire. Le but était de rétablir l'équilibre républicain entre les droits et les devoirs des jeunes. Si nous ne pouvons que souscrire à un tel objectif, il nous est rapidement apparu que le service civil n'était pas réellement fait pour cela.

C'est pourquoi, l'UNI s'est prononcé contre le caractère obligatoire du service civil. Cette position était motivée par l'expérience, certes courte, du volontariat associatif et du service civil volontaire. Les premières remontées de terrain avaient démontré que certaines des vertus que l'on prêtait à la notion de service civique obligatoire étaient totalement illusoire. A contrario, l'engagement volontaire des jeunes dans un projet d'intérêt général pouvait dans certaines conditions être très bénéfique pour les jeunes, les associations et la société dans son ensemble.

Ce que l'on ne doit pas attendre du service civique, même obligatoire

Les défenseurs du caractère obligatoire et universel du service civil attendent de ce dispositif qu'il remplisse certaines des fonctions historiques de la conscription :

1. Assurer l'égalité entre tous les jeunes.

Le caractère obligatoire du dispositif devait garantir le principe d'égalité. Il faut se rappeler que déjà, le service militaire avait échoué à le garantir. Dans le cadre d'un dispositif civil, aux missions très diverses et plus ou moins nobles, il est impossible d'assurer l'égalité entre tous les jeunes. Certains auront des missions prestigieuses en lien avec leur formation, d'autres seront affectés à des tâches beaucoup moins enrichissantes. Le caractère obligatoire sera alors perçu comme terriblement injuste.

2. Développer le civisme

Dans le cadre du service civil volontaire, un dispositif de formation aux valeurs « civiques » a été mis en place. L'expérience a montré qu'en présence d'un public très hétérogène, il était difficile de proposer des formations intéressantes et utiles pour tous. Comment croire, qu'en quelques heures, ceux qui encadrent ces formations et dont le niveau de compétences est très divers parviendraient à faire ce que ni l'école ni les familles n'ont pu réaliser jusqu'ici ?

La formation civique proposée dans ce cadre semble aussi peu utile que coûteuse. D'autant plus que c'est souvent dans la réalisation de la mission et grâce aux rencontres sur le terrain (public, institutions...) que la personne en service civil sera le mieux sensibilisée aux valeurs civiques.

Il ne faut donc pas attendre du service civique qu'il assure les fonctions que l'on attendait autrefois du service militaire. Cette espérance est trompeuse et amène certains décideurs politiques à imaginer un dispositif reposant sur un fâcheux quiproquo. Non le service civique ne parviendra pas à assurer l'égalité entre les jeunes, pas plus qu'il n'arrivera en quelques semaines à faire accepter à tous les jeunes un bagage de valeurs et de codes pour vivre en société. Par contre, ce dispositif peut permettre de développer chez les jeunes qui le souhaitent le sens de l'engagement et de nouvelles compétences.

Ce que l'on peut attendre du service civique volontaire

Certaines enquêtes récentes révèlent que les jeunes français ont peu confiance en eux. Ils ont souvent l'impression de ne pas être maîtres de leur avenir. Les travaux de la *fondation pour l'innovation politique* mettent en évidence un certain parallélisme entre les jeunes français et leurs homologues japonais. Comme ces derniers, ils semblent paralysés par la pression scolaire et universitaire. Le diplôme apparaissant, pour eux, comme la seule clé de la réussite.

Pourtant, tous les employeurs interrogés par l'UNI dans le cadre des enquêtes régulières que notre association mène depuis 2003, relativisent l'importance au cours d'une carrière professionnelle des diplômes et soulignent la nécessité d'acquérir des compétences comportementales et relationnelles.

L'engagement de jeunes dans des missions d'intérêt général, où on leur donne la chance de réaliser un projet concret et de se responsabiliser est un moyen de développer ce type de compétences. Cela permet aussi à certains jeunes de reprendre confiance en eux. Encore faut-il qu'ils soient motivés par les missions qu'ils auront à accomplir. Tout cela doit donc être basé sur la rencontre volontaire entre un jeune et une mission d'intérêt général à la quelle il croit.

Trois voies d'amélioration peuvent être envisagées :

1. Valoriser l'expérience des jeunes

L'expérience acquise par les jeunes en service civil doit être valorisée. Pour ce faire, plusieurs mesures doivent être prises :

- **La reconnaissance académique de l'expérience** acquise dans le cadre de leur mission. La validation ne doit pas être automatique, mais elle doit reposer sur un travail de réflexion (mémoire, dossier) en lien avec le projet et la discipline suivie par le candidat.
- **Le passage du brevet de secourisme**
La formation proposée aux jeunes en services civils doit être profondément modifiée. Il serait intéressant de proposer, par exemple, à tous ceux qui sont engagés dans un service civil la préparation d'un brevet de secourisme.

2. Assurer une mixité intelligente

Il existe deux façons d'aborder la question de la mixité dans le cadre du service civique. La première est alimentée par la nostalgie des casernes et par certaines associations qui tentent d'imposer leur modèle de fonctionnement (les missions ne devant être réalisées que par des équipes de volontaires). Le but étant d'assurer un brassage seulement entre les jeunes inscrits dans la démarche du service civique. Est-ce réellement la priorité ? On peut se poser la question au vu, par exemple, des travaux du sociologue Olivier Galland. Ce dernier montre que depuis une dizaine d'année est en train d'apparaître une forme de culture jeune qui transcende les milieux et fait apparaître une solidarité d'âge très importante.

Dans le même temps, le fossé se creuse entre les générations qui ont de plus en plus de mal à trouver un langage commun. Aussi, il est certainement plus important aujourd'hui d'assurer une mixité intergénérationnelle de nature à combler ce fossé que de se focaliser sur la mixité sociale entre jeunes. D'autant plus que durant les missions, c'est souvent entre les volontaires et les publics auxquels ils sont confrontés qu'apparaît une réelle mixité sociale.

3. Garantir la souplesse du dispositif pour permettre son développement

Si l'hypothèse du volontariat est retenue, il faudra veiller à simplifier et à assouplir certaines contraintes liées aux statuts existants afin de permettre une montée en puissance du dispositif.

- **Permettre une modulation horaire**

Certains étudiants renoncent à des missions en service civil en raison de la charge horaire de 26 heures par semaine. Il serait intéressant de proposer plusieurs types de contrats de 15 h à 26 h par semaine.

- **Simplifier les démarches administratives pour les associations**

Afin de permettre à de petites associations de proposer des missions de service civil, il convient de simplifier certaines démarches administratives, comme l'obtention des agréments et supprimer la multiplication des interlocuteurs.